

# Lamorlaye Autrement convergences

"Choisissons bien nos ennemis. Choisissons donc bien nos amis, puisque ceux-ci deviendront ceux-là." - Henry de Montherlant

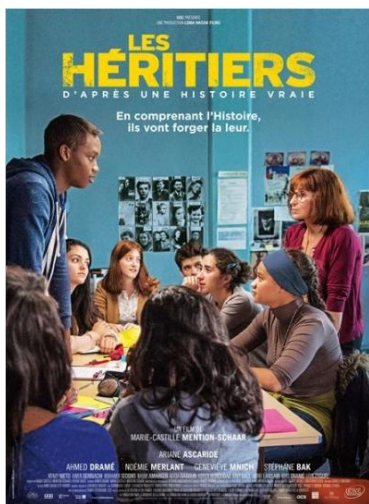
N°38 – mai 2016 – Directrice de la publication : L. JEAN – 62, sixième avenue 60260 LAMORLAYE

## SOMMAIRE

Page 1 : EDITORIAL - Page 2 : Pourquoi la liste Lamorlaye Autrement n'a pas voté le budget - L'essentiel de l'intervention de L. Jean avant le vote du budget – Page 3 : Travailler, bien sûr ! Mais pour l'instant, le mécanisme semble grippé... - Creil-Senlis... Et maintenant Compiègne ! - Page 4 : Le 24 mai à 21h, Ciné-Citoyen : Les Héritiers - Villes en transition : Et si Lamorlaye essayait ?

Venez nombreux à notre  
prochain Ciné-Citoyen

Mardi 24 mai à 21h  
Au Cinédori



Voir page 4, toutes les informations sur le film, les intervenants au débat, le covoiturage,...

### Jean Mouty, un des fondateurs du CACGL en 1995, nous a quitté...

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris sa disparition et nous adressons à Nicole et ses enfants nos pensées les plus affectueuses.

Un article lui est consacré sur notre blog.

## EDITORIAL :

Depuis le 6 avril et le rejet du budget primitif communal 2016 par le conseil municipal, Lamorlaye vit au ralenti et dans l'inquiétude : inquiétude de ses habitants (confrontés à des analyses plus ou moins dramatisées de la situation créée par ce rejet) ; inquiétudes aussi du personnel communal (pour l'instant privé d'heures supplémentaires) ou des associations ayant des charges fixes de personnel (versement des subventions retardé).

Nous le savons tous, le vote du budget est un acte important du Conseil municipal : **voir page 2, pourquoi et dans quel contexte nous avons voté CONTRE.**

Ce vote du 6 avril s'est fait à bulletin secret : cette décision (nous ne l'avons pas votée) est une mauvaise réponse à une situation déjà très dégradée. Nous pensons que chaque élu doit voter en respectant les engagements qu'il a pris devant les électeurs. Il doit assumer ses éventuelles erreurs d'appréciations et surtout il doit se sentir libre d'exprimer publiquement ses opinions.

A cause de ce secret, le résultat du vote 16 CONTRE, 13 POUR permet bien des exégèses... D'après les déclarations faites avant le vote, on pouvait s'attendre à 15/14 ; alors qui est ce mystérieux 16ème vote CONTRE ? Une « simple » erreur d'un élu de sa liste dit Madame le Maire avec un sourire. Si erreur il y a eu, c'est vraiment inquiétant ! Comment peut-on se tromper quand on doit simplement écrire sur un bout de papier « pour » ou « contre » ?

Mais nous sommes habitués aux réinterprétations de la réalité par Madame le Maire :

- le 6 avril, c'était la réalité d'une de ses déclarations dans l'enregistrement du conseil précédent,
- dans *Le Mag'*, c'était la réalité des nombreuses interventions (dont la nôtre) faites le 6 avril à propos du budget.

Tous ces exemples le montrent bien. Oui ! La situation de Lamorlaye est inédite et grave.

Mais plus grave encore, est le fait que les protagonistes (Madame le Maire ou les « dissidents ») ne semblent pas accepter une part de responsabilité ni envisager un quelconque compromis !

Ce n'est pas le meilleur chemin pour une remise en marche de notre conseil et donc de notre ville. Nous l'avons dit et redit : il faut que Madame le Maire propose un scénario de sortie de crise ; qu'elle le fasse publiquement. Et que chacun des élus se positionne publiquement sur les propositions qui auront été faites.

[Lire la suite page 2](#)

**EDITORIAL (suite) :** Aujourd'hui comme hier, nous sommes prêts à travailler sur des sujets précis ; les élus présentés par le CACGL le font depuis 2001 au sein des commissions, au Conseil municipal, à la CCAC, au PNR, dans toutes les instances auxquelles nous avons participé.

C'est plus facile par temps calme. Mais si nous n'avons pas semé le vent, nous récoltons la tempête.

Comme chacun des habitants de Lamorlaye !

Lucienne Jean

## Pourquoi la liste Lamorlaye Autrement n'a pas voté le budget 2016 :

Les membres du CACGL ont discuté deux fois très longuement sur notre vote concernant ce budget.

Chaque année, se pose la même question : un élu minoritaire et de gauche doit-il toujours voter CONTRE le budget ? Nous ne le pensons pas et nous sommes toujours partis du principe que nous devons nous déterminer en fonction de notre analyse du contenu du budget. Et donc de ne pas nous laisser entraîner, dans un sens ou dans l'autre, parce que notre voix pourrait, au vu de la situation très particulière créée par l'explosion de la majorité élue autour de Madame Ladurelle, peser de façon significative pour l'adoption du budget.

Voici les étapes de notre réflexion :

**1) Le 22 mars, pour notre AG,** nous n'avions pas encore les documents du budget et nous avons discuté à partir des informations glanées dans le document du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire).

**En positif :**

- le maintien des taux d'imposition,
- la restauration de la chapelle Saint Vaast,
- la gratuité du périscolaire (coût 150.000€ en fonctionnement)
- très peu de baisses des subventions aux associations.

**En négatif :**

- le projet vidéosurveillance étalé sur 3 ans pour un total théorique de 700.000€. [voir page 3, pourquoi nous sommes réticents sur ce projet](#)
- Aucun projet sur le transport ni sur le logement social.

Et le résultat du vote du budget pourrait être déterminé par le vote de M. Drumont et le nôtre ! Les deux

conseillers ayant recueilli le moins de voix en 2014 pourraient avoir un rôle décisif ! »

A l'issue du débat nous retenons l'abstention.

### **2) Le 25 mars, commission finances : une parodie !**

➤ **Invité ? Pas invité ? C'est selon ...**

- M. Coquereau, toujours adjoint et qui à ce titre était le président de la commission des finances sans en être membre est absent : il n'a pas été « invité ».
- M. Battistini, qui n'est pas membre de cette commission, est présent : il a été « invité ».

➤ **Des documents envoyés au dernier moment et différents suivant que vous êtes membre de la commission ou « invité » !**

Nous avons reçu les documents par courriel (19 fichiers totalisant 130 pages) le 23 mars seulement et un tirage sur papier sera distribué en début de réunion. M. Battistini est le seul à disposer comme Madame le Maire, de documents largement enrichis d'éléments concrets permettant de vraiment analyser le budget. Nous ne recevrons ce document que le lendemain !

➤ **Sur le fond, on découvre quantités de projets dont nous n'avions jamais discuté dans nos différentes commissions.**

**3) Le 5 avril, comme nous le faisons avant chaque conseil, le CACGL s'est réuni** pour préparer collégalement le conseil du 6 avril.

Le déroulement de la commission finances, l'état des relations entre les membres du Conseil municipal et la « méthode » de gestion de cette crise adoptée par Madame le Maire, comme le nombre de projets présentés sans avoir été étudiés dans les commissions, tous ces faits accumulés nous décident à voter CONTRE.

## L'essentiel de l'intervention de Lucienne Jean avant le vote du budget

**1) Pas de transparence :** Nous constatons, sans aucune déclaration officielle de la part du maire, que des conseillers municipaux élus sur une liste très fortement hostile à la sienne « travaillent » sur des dossiers aussi essentiels que le château, le budget, et peut-être d'autres que nous découvrons peu à peu.

**2) Lamorlaye n'a plus de vice-présidence à la CCAC :** Et ceci depuis la démission de M. Madeleine qui était vice-président chargé des relations avec le monde du cheval ; et ironie du mécanisme électoral, l'élue qui l'a remplacé est un « dissident » : qui sera proposé au vote de la CCAC ?

**3) Ouverture sans suite :** Madame le Maire a proposé que Lucienne Jean s'occupe de la restauration de la chapelle Saint Vaast et de la glacière qui est près du château ; elle a accepté après avoir eu l'accord de notre liste. Mais aucune confirmation officielle et publique n'a suivi : donc elle n'a pu rien faire sur ces dossiers. Pourtant, une demande de subvention pour la restauration de la glacière est à l'ordre du jour : ou cette demande est, comme si souvent, formulée à la hâte et sans véritable dossier, ou quelqu'un d'autre a travaillé sur ce sujet...

4) **Pas de comptes administratifs et de gestion avant le vote du budget** : C'est presque anecdotique par rapport à l'ensemble de la situation de notre ville. Pourquoi la CCAC et toutes les villes avoisinantes ont-elles reçu et approuvé les leurs avant de passer au vote de leur budget et pas nous ?

5) **La vidéosurveillance, un dossier qui doit être mieux étayé** : Ce projet faisait partie du programme de la « majorité » ; et à ce titre il serait légitime si son coût était maîtrisé et son efficacité démontrée.

- Mais le coût estimé double allègrement à chaque présentation du projet : de 200.000€ au lancement, nous en étions à 600.000€ annoncés dans le DOB 2016, corrigés au cours du débat par M. Menard en 650.000€ avec la TVA,. Mais ce sont 700.000€ qui sont présentés au budget : et on nous dit que c'est pour tenir compte (encore ?) de la TVA...

- Et pour démontrer l'efficacité du projet il faudrait savoir d'où l'on part et quelles améliorations on attend : or depuis 2 ans nous posons cette question si naturelle : quelles sont les statistiques de la délinquance de ces dernières années à Lamorlaye ? La gendarmerie devrait nous donner ces renseignements dans le cadre du CISPD (Conseil intercommunal de la sécurité et de la Prévention de la Délinquance) mais il ne se réunit plus depuis des années ! A défaut, une réunion devait être organisée avec la gendarmerie pour les élus de Lamorlaye : mais rien n'a été fait.

Cette légèreté dans la conduite d'un projet financièrement très important nous inquiète.

#### ➤ **Quelles conclusions tirer de ces constatations ?**

Lamorlaye connaît **des problèmes de gouvernance d'une gravité jamais connue** jusque là et aucun effort n'est perceptible pour plus de clarté et de transparence dans la conduite des affaires municipales. Le critère, essentiel, du respect de la démocratie et donc du **choix des électeurs, n'est pas pris en compte.**

Dans ces conditions, l'analyse en détail du budget primitif de la commune n'est peut-être plus l'essentiel ; mais nous l'avons faite : ☞ voir page 2, négatif/positif

➤ **Dans les circonstances où il est présenté, la liste Lamorlaye Autrement a donc décidé de ne pas voter ce budget. Une décision cohérente avec notre analyse de la situation municipale à Lamorlaye et une situation, nous tenons à le dire, qui nous inspire une grande tristesse.**

### **Travailler, avancer, bien sûr ! Mais pour l'instant, le mécanisme semble grippé ...**

Nous avons répondu en janvier 2015 à une très intéressante demande de l'adjointe à l'urbanisme : **comment imaginez-vous Lamorlaye dans 30 ans ?** N'ayant aucun retour, nous avons vérifié que notre travail avait été bien reçu : oui, bien reçu et même apprécié. Ce serait très bien si depuis janvier 2015 on avait travaillé collectivement sur nos idées et celles des autres élus. **Mais pour l'instant : le mécanisme semble grippé...**

Nous avons **déposé nos propositions dans le cadre de la révision du PLU** début février 2016 ; nous les avons exprimées à plusieurs reprises au cours des réunions de la commission urbanisme ; notre texte est bien dans le cahier. Nos propositions sont parait-il intéressantes. Formidable donc ! **Mais pour l'instant : le mécanisme semble grippé...**

Nos concitoyens ont rempli 2 cahiers avec leurs remarques sur le PLU. Sur le monde hippique, le centre ville, le vieux Lys, les remarques et les propositions sont nombreuses et intéressantes. **Mais pour l'instant : le mécanisme semble grippé** au sein de la commission urbanisme. Heureusement le cabinet chargé de la révision du PLU organise des réunions (entre élus, avec le monde du cheval, avec l'ensemble de Lamorlaye,...)

### **Creil-Senlis... et maintenant Compiègne ! Paul Cesbron, responsable du comité de défense et de promotion de la santé et des hôpitaux publics de Creil et de Senlis, fait le point pour Convergences :**

1- La Fusion: Comme beaucoup d'autres Hôpitaux, Creil et Senlis ont fusionné voilà trois ans pour devenir, dans le cadre de la loi *Hôpital-Patient-Santé-Territoire*, le *Groupement Hospitalier du Sud de l'Oise*.

C'est Senlis qui en pâtit le plus car les services de Chirurgie Viscérale et Orthopédique, de Pneumologie et Pédiatrie sont fermés. Seule la Maternité (Gynécologie-Obstétrique) reste solide bien que fragilisée par l'absence de Pédiatrie. Et pour les prochains congés, tous les Services, sauf la Maternité, fermeront !

L'objectif de l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) était de faire disparaître le déficit de gestion des deux Etablissements. L'échec est reconnu ; patients et personnels en font les frais et la diminution d'activité traduit les réserves de la population confrontée à des désorganisations qu'elle ne comprend pas.

La nouvelle loi *Santé* poursuit cette politique en accentuant les regroupements mais en conservant une apparence d'autonomie pour les établissements concernés. Mais, ils ne peuvent en réalité, qu'exécuter les décisions de l'Hôpital "support" (appelé "pivot" dans la loi précédente).

La diminution des effectifs est estimée aux alentours de 20 000 au niveau national d'ici 2017, alors que les besoins ne cessent d'augmenter si on veut répondre à une exigence d'efficacité, de qualité et d'égalité.

Ainsi pour le département, l'A.R.S. des "Hauts de France" prévoit le regroupement Creil-Senlis-Compiègne plus les Etablissements Publics attenants : Pont Ste Maxence, Liancourt, Clermont (peut-être?), Nanteuil... Pour l'instant les communautés hospitalières refusent et l'ARS recule prudemment...

2- L'abandon du Projet Mère-Enfant à Creil que l'Etat s'était engagé à financer partiellement voilà déjà plus de 10 ans, est lié à l'arrêt du chantier d'agrandissement de l'Hôpital de Creil. A ce jour l'A.R.S. a confirmé son refus.

Mais pendant tout ce temps, il n'y a eu aucune rénovation ni même entretien des Services de Maternité et de Pédiatrie de Creil qui attendait l'agrandissement promis.

## Mardi 24 mai à 21h, Ciné-Citoyen autour du film *Les Héritiers* au Cinédori, à Orry la Ville

Ce film de Marie-Castille Mention-Schaar (réalisatrice et scénariste) avec Ariane Ascaride (le professeur) et Ahmed Dramé, également scénariste (un élève) est sorti en 2014. Il est basé sur une histoire vraie : en 2008-2009, au lycée



Léon Blum de Créteil, une enseignante d'une classe de seconde décide de faire passer le Concours national de la Résistance et de la Déportation à ses élèves sur le thème « Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi ». Ses élèves, considérés comme « en difficulté dans le système scolaire » vont vivre une expérience qui va changer leurs vies. Ahmed Dramé a été un de ces élèves.

Organisé par le CACGL avec la participation de l'ANACR-Oise (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami-e-s de la Résistance), notre ciné-citoyen est accueilli par le Cinédori que nous tenons à remercier ici. La projection sera suivie d'un débat animé par Mathilde Marguerit, professeur d'histoire au collège des Bourgognes à Chantilly, membre Amie de l'ANACR et par Raymond Zerline, ancien Résistant, président d'honneur de l'ANACR-Oise.

Avec leur expérience et leur implication, l'une dans la participation de ses élèves au Concours national de la Résistance et la Déportation, l'autre dans la Résistance d'abord et dans la mise en place et la pérennisation de ce concours aujourd'hui, ils nous apporteront des éclairages différents et complémentaires sur l'histoire un peu magique que raconte ce film.

Car si le CACGL a choisi ce film c'est que dans *Les Héritiers* on pourra trouver matière à discuter :

- ☞ Sur l'école, l'éducation, ses contenus et ses méthodes
- ☞ Sur les « quartiers » dits défavorisés et sur l'avenir de toute une jeunesse qui se sent a priori laissée au bord de la société mais qui peut et veut répondre présente pour peu qu'on lui en donne l'opportunité
- ☞ Sur la Résistance bien entendu :
- Les valeurs qui ont portés des hommes et des femmes, venant de tous les horizons politiques et culturels, à résister pendant la seconde guerre

mondiale : en quoi sont-elles encore aujourd'hui les valeurs de notre République ? Notre réponse de « gens de gauche » est OUI ! Et ce OUI déborde, aujourd'hui comme hier, les clivages habituels Gauche/Droite...

- Les acquis sociaux mis en place dès la fin de la guerre et déjà décrits dans *Les Jours Heureux*, le programme du Conseil National de la Résistance peuvent ils nous guider aujourd'hui encore ? Faut-il en adapter l'esprit à notre époque ? Faut-il en revendiquer la pérennité, 70 ans après ? La réponse est moins évidente et partage la Gauche avec les conséquences politiques qu'on constate tous les jours. Elle partage aussi au sein du CACGL (mais les conséquences en sont moins notables...)

- Le travail « de mémoire » enfin sur cette période dont les acteurs disparaissent inexorablement. C'est à nous, état, institutions, parents, citoyens de prendre le relais ! Au premier rang de cette relève de la mémoire, il y a l'éducation nationale et c'est bien naturel : le Concours, créé en 1961, est destiné aux élèves du CM2 à la terminale... Avec l'institution en 2013 de la Journée Nationale de la Résistance, c'est une très ancienne demande des associations de Résistants qui est enfin satisfaite ! Il nous appartient d'y participer comme citoyen : là où nous sommes, chacun de nous est responsable de nos prochains « Jours Heureux ».

### INFORMATIONS PRATIQUES

**L'adresse du Cinédori** : rue des Fraisiers à Orry-la-Ville (60560) - 03 44 58 86 65

**Le coût de la séance** : 5€50 (tarif habituel du Cinédori)

**Covoiturage possible** : il faut vous inscrire

**Renseignements et inscriptions** : 06 22 05 42 36 ou lamorlayeautrement@gmail.com (Lucienne Jean)

**Villes en transition : Et si Lamorlaye essayait ?** Réduire notre consommation d'énergies fossiles, consommer "local", faire ensemble et partager... Ces idées sont au cœur du mouvement *Villes en transition* né en Grande-Bretagne en 2006 dans la petite ville de Totnes : c'est le sujet de la première séquence du film *DEMAIN, un documentaire français réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent, sorti en 2015.*

**CACGL – Liste Lamorlaye Autrement - 06 22 05 42 36 – blog : <http://www.lamorlaye-autrement.blogspot.com>**

**SOUTENEZ L'ACTION DE LA GAUCHE DE LAMORLAYE : ADHÉREZ AU CACGL !**

Envoyez votre cotisation (20€) à : Christian Coget- 10, rue du Puits Bray – 60260 Lamorlaye / tél. : 03 44 21 97 14